

Note de synthèse

Présentation du dossier de chiffrage Cigéo réalisé par l'Andra à l'issue de la phase d'esquisse (2012-2014)

Le projet Cigéo est destiné à assurer la gestion à long terme des déchets les plus radioactifs produits par les installations nucléaires en France. Sous réserve d'autorisation, la construction du centre pourrait démarrer à l'horizon 2020.

Une évaluation du coût du stockage a été réalisée par l'Andra sur la base des études d'esquisse. Les hypothèses associées sont présentées dans le dossier de chiffrage de l'Andra. Il est à noter que l'évaluation de ces coûts est un exercice particulièrement délicat puisqu'il nécessite de faire des hypothèses sur le coût du travail, de la fiscalité, des matériaux ou de l'énergie pendant plus de 100 ans. Par ailleurs, il n'est pas possible de réaliser des comparaisons directes entre des évaluations de coût différentes compte tenu des écarts de périmètres possibles et des nombreuses hypothèses sous-jacentes à chaque exercice de chiffrage.

La nouvelle évaluation des coûts reste cohérente avec la précédente estimation réalisée par l'Andra en 2005 compte tenu des nouvelles hypothèses prises en compte (durée d'exploitation des réacteurs de 50 ans, évolution du coût des matières premières, études plus approfondies).

Le développement et la construction du stockage se feront de manière progressive sur toute la durée d'exploitation, et intègreront également des optimisations et des innovations par rapport à l'esquisse, dont certaines sont d'ores et déjà identifiées. Il existe ainsi des visions différentes du chiffrage, plus ou moins conservatives en fonction de la manière dont sont anticipés les progrès technologiques et les optimisations qui pourront être développées et valorisées dans les phases ultérieures des études. Cumulées sur une centaine d'années, ces visions peuvent conduire à des différentiels de l'ordre de 30% à la fin de la phase d'esquisse (soit un écart entre un chiffrage d'environ 20 mds € et un autre d'environ 30 mds € à faire converger dans les phases ultérieures du projet).

L'Andra travaille déjà sur ces innovations, en lien avec EDF, le CEA et Areva, avec l'objectif de les mettre en œuvre sans réduire le niveau de sûreté et de sécurité, lorsque leur démonstration aura été consolidée dans le cadre du développement incrémental du projet. Tous ces éléments techniques : conception de base, éléments de base des coûts, optimisations viennent nourrir le pilotage du projet.

La Cour des comptes a estimé que le coût du stockage est de l'ordre de 1 à 2 % du coût total de production de l'électricité sur l'ensemble de la durée de fonctionnement d'un réacteur.